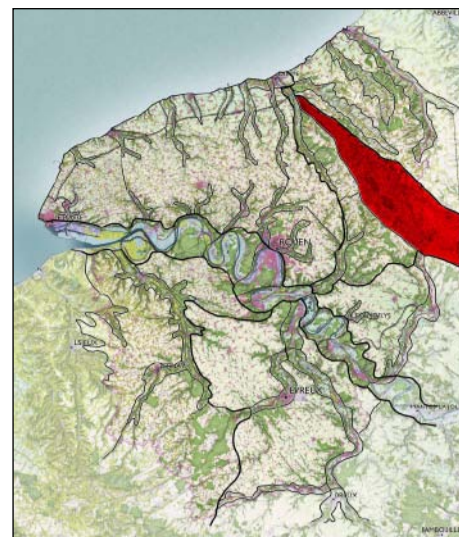


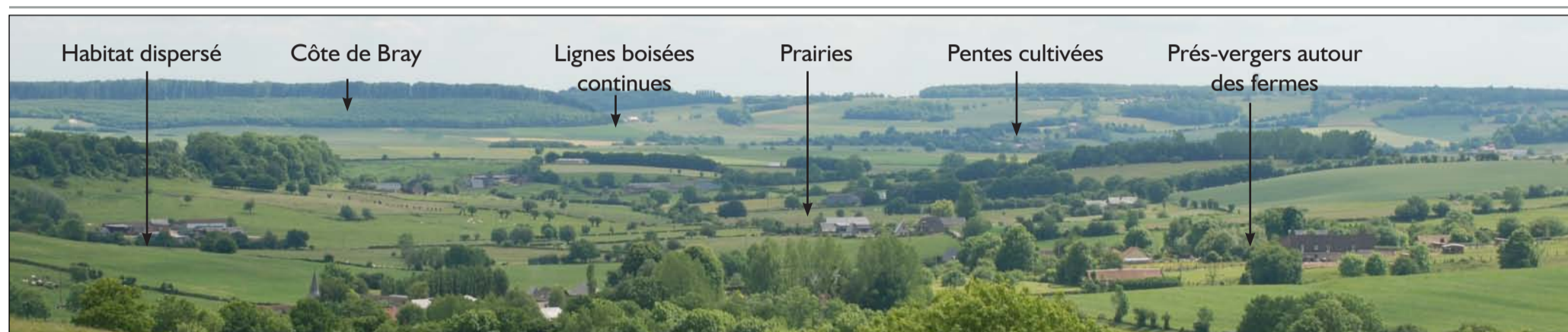
# LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

## SITUATION

La boutonnière du pays de Bray, échancre en forme d'amande parsemée de petits reliefs, constitue une entité géographique qui se prolonge au sud en Picardie. Elle s'étire entre Beauvais et Dieppe dans une orientation nord-est/sud-ouest, sur 60 km de long environ dont 40 km en Haute-Normandie, pour 2 à 20 km au plus de large. En creux par rapport aux plateaux voisins, elle est entourée par le plateau picard, le pays de Lyons, le pays de Caux et le Petit Caux. Véritable château d'eau de la Seine-Maritime, la boutonnière est à l'origine de très nombreuses sources, qui se rejoignant, forment les vallées de l'Epte et de l'Andelle au sud-ouest vers la Seine, la vallée du Thérain au sud vers l'Oise et la vallée de la Béthune au nord en direction de la Manche.



## CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



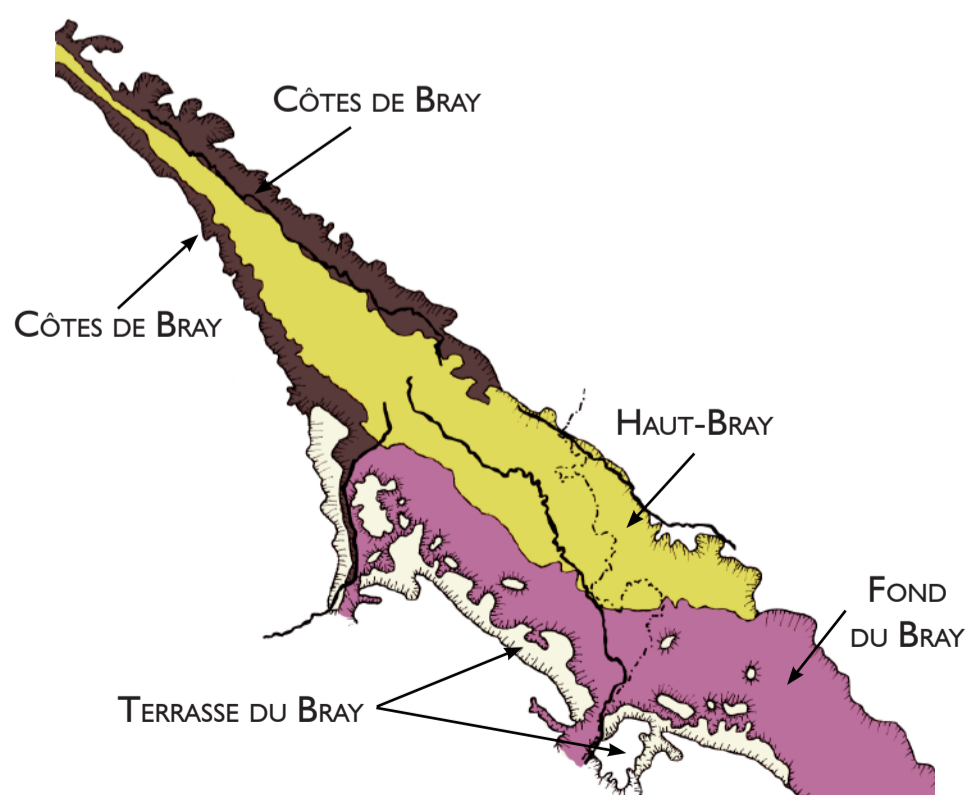
Vue de la Boutonnière de Bray depuis la Ferté-Saint-Samson. Un paysage composé et extrêmement varié. (2009)

### Une exception géologique et géomorphologique, source de diversité paysagère

Par leurs particularités géologiques et géomorphologiques évoqués dans la partie «fondements de paysages», le territoire de la boutonnière forment un ensemble unique et clos, dont les limites sont définies par une cuesta festonnée et dont les horizons boisés sont perceptibles en tout point depuis l'intérieur de la boutonnière. Dans cette dépression fermée, les exutoires des rivières forment les seules sorties naturelles. En prolongement de la boutonnière, la Béthune et le Thérain se transforment doucement en vallée, tandis que l'Epte et l'Andelle entaillent fortement le coteau pour s'écouler vers la Seine. Ces passages en force dans la côte sud du Bray dessinent des portes spectaculaires, surtout depuis les vallées vers la boutonnière, où les coteaux raides signalent le franchissement d'un paysage à l'autre. Au cœur de la dépression, on retrouve plusieurs nuances de reliefs qui forment chacune des paysages originaux :

- au centre de la boutonnière, «le fond du Bray» est une zone relativement plate, très humide formant une langue irrégulière de marais et de prairies bocagères humides qui s'étend de Gournay à Forges-les-Eaux,
- au nord-est, le «Haut-Bray» est un secteur de collines et de vallons de l'ère jurassique, composés d'un bocage à mailles larges, localement ouvert, avec des herbages, des cultures, et ponctuellement quelques marais. L'habitat y est dispersé avec de nombreuses fermes et des petits hameaux,

- au sud-ouest, les «Terrasses du Bray», versants à pente très douce, situés à 100-120 mètres d'altitude. Ces terrasses sont ponctuées autour d'Argueil par des monts crayeux, (Ferté Saint-Samson, Sigy-en-Bray), paysage typique de buttes en larges dômes, cultivées ou boisées, qui dominent un paysage de cultures en grandes parcelles sur de faibles ondulations du relief,
- de part et d'autre, «les côtes de Bray», secteur de coteaux et de vallonnements, très ouverts avec de grandes parcelles de cultures, accueillant également quelques bourgs groupés sur le bas des pentes et les reliefs.





# CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°23 : LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

## Principaux éléments de paysage de l'unité

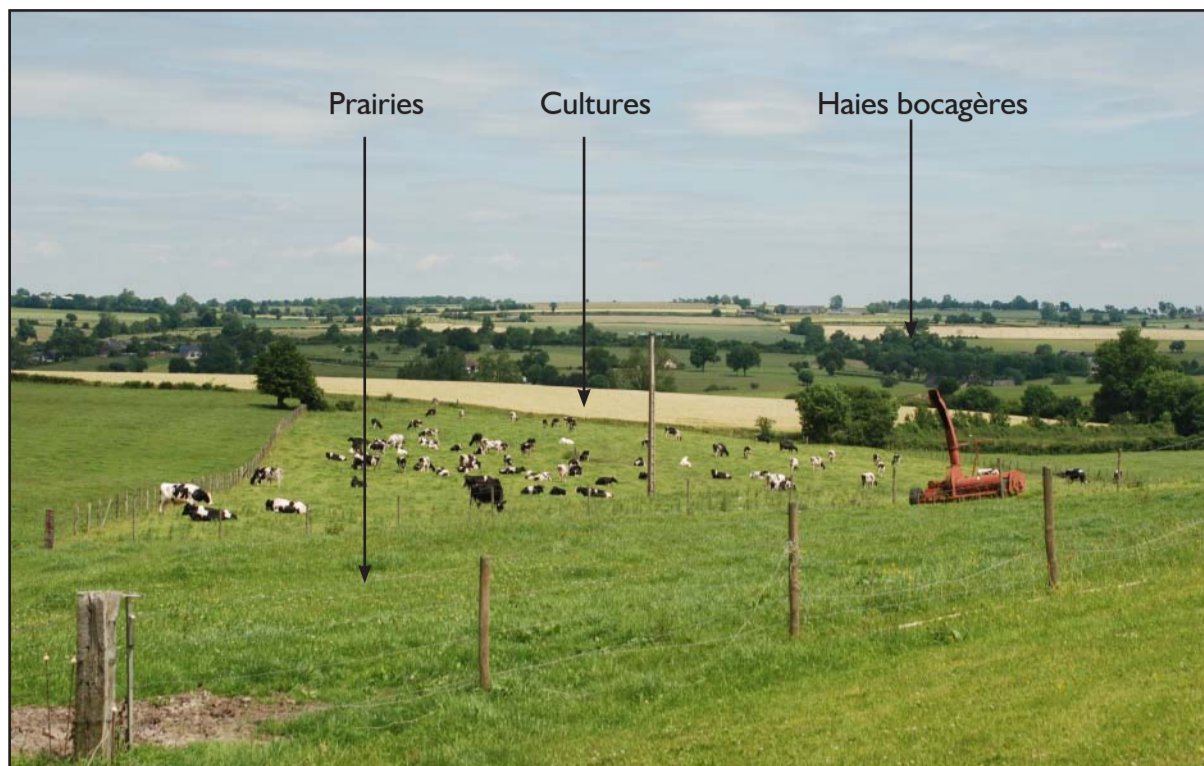
- une exception géologique et morphologique
- un paysage de bocage d'élevage
- des espaces naturels préservés
- un habitat dispersé sur le territoire
- trois villes, trois urbanités





## Un paysage de bocage et d'élevage qui évolue vers la polyculture

L'agriculture de la boutonnière du pays de Bray se singularise par une étroite imbrication entre les parcelles en herbe et les parcelles labourées. Si les premières dominent très nettement, les cultures céréalières ne sont pas absentes, profitant de chaque relief pour occuper les terres les plus drainées. Mais ce qui fait surtout la particularité des paysages de la boutonnière, c'est la forte densité de son bocage. Découpé en fin parcellaire aux formes diverses, l'espace agricole est parcouru par un réseau de haies qui délimitent aussi bien les prairies, les vergers et les champs cultivés. Les haies arbustives ou arborées bordent aussi les routes, les sentiers et les habitations. On les retrouve égale-

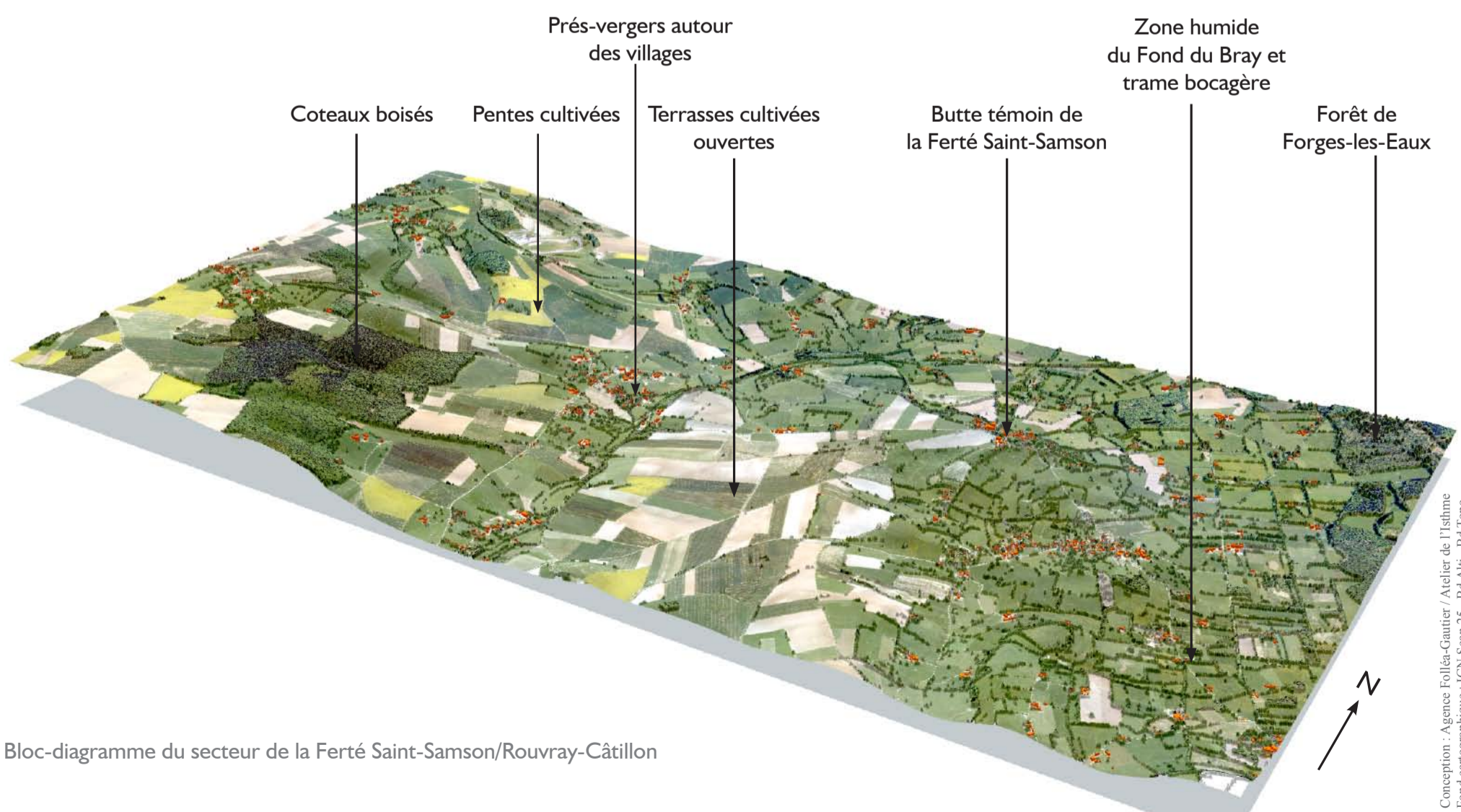


Prairies ouvertes sur la boutonnière à Ménéval. (2009)

ment dans les fonds humides et sous forme de lambeaux épars, sur les pentes des coteaux. L'ensemble compose un paysage très dessiné où les arbres et les haies arbustives soulignent chaque transition entre les parcelles.

Jouant un rôle essentiel autrefois, pour la production du bois de chauffage, de menuiserie, mais aussi pour la consommation des fruits et des feuillages alimentaires, ces haies bocagères ont gardé leur fonction de clôture, de coupe-vent et de retenue des sols. La technique du clayonnage est traditionnellement employée pour permettre la formation des haies basses : des jalons de bois entrecroisés servent de support aux jeunes plants tout au long de leur croissance. Ces haies bocagères sont reconnues aujourd'hui pour leur valeur paysagère et identitaire. Des actions sont menées pour développer une filière bois/ énergie pour retrouver un débouché économique à la gestion des haies.

Sous ses apparences stables, le paysage agricole de la boutonnière du pays de Bray s'est beaucoup transformé au fil des siècles et continue d'évoluer. Cette terre ancienne d'élevage était en grande partie consacrée au pâturage des moutons. Le paysage était ouvert et peu cloisonné. Ce n'est qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée du chemin de fer, que se développa l'élevage de bovins pour sa production laitière (rapidement acheminés sur les marchés parisiens, les fromages frais du pays de Bray connurent un vif succès). Le bocage apparut alors et couvrit l'ensemble de la boutonnière au cœur duquel des fermes isolées – des bouveries- se dissimulaient.



Bloc-diagramme du secteur de la Ferté Saint-Samson/Rouvray-Câtilion





Maillage bocager resté dense à Epinay, à proximité de Forges-les-Eaux. (Bd Ortho 2008 - commune de Roncherolles-en-Bray)



Très grande ouverture du maillage bocager à Bully, au-dessus de Neufchâtel. (Bd Ortho 2008 - commune de Bully)

Depuis 1950, avec la mécanisation des cultures et plus récemment, l'application des quotas laitiers, les cultures céréalières gagnent de plus en plus de surface. En 30 ans les terres labourables ont été multipliées par deux, tandis que les surfaces en herbe ont perdu un quart de leur surface.

Certains secteurs sont désormais des zones de polyculture, à l'image des «Terrasses du pays de Bray» et le «Haut-Bray». Ainsi, la commune de Fry, située sur les «Terrasses du pays de Bray» connaissait une égalité quasi-parfaite entre terres cultivées et terres labourées en 2000.

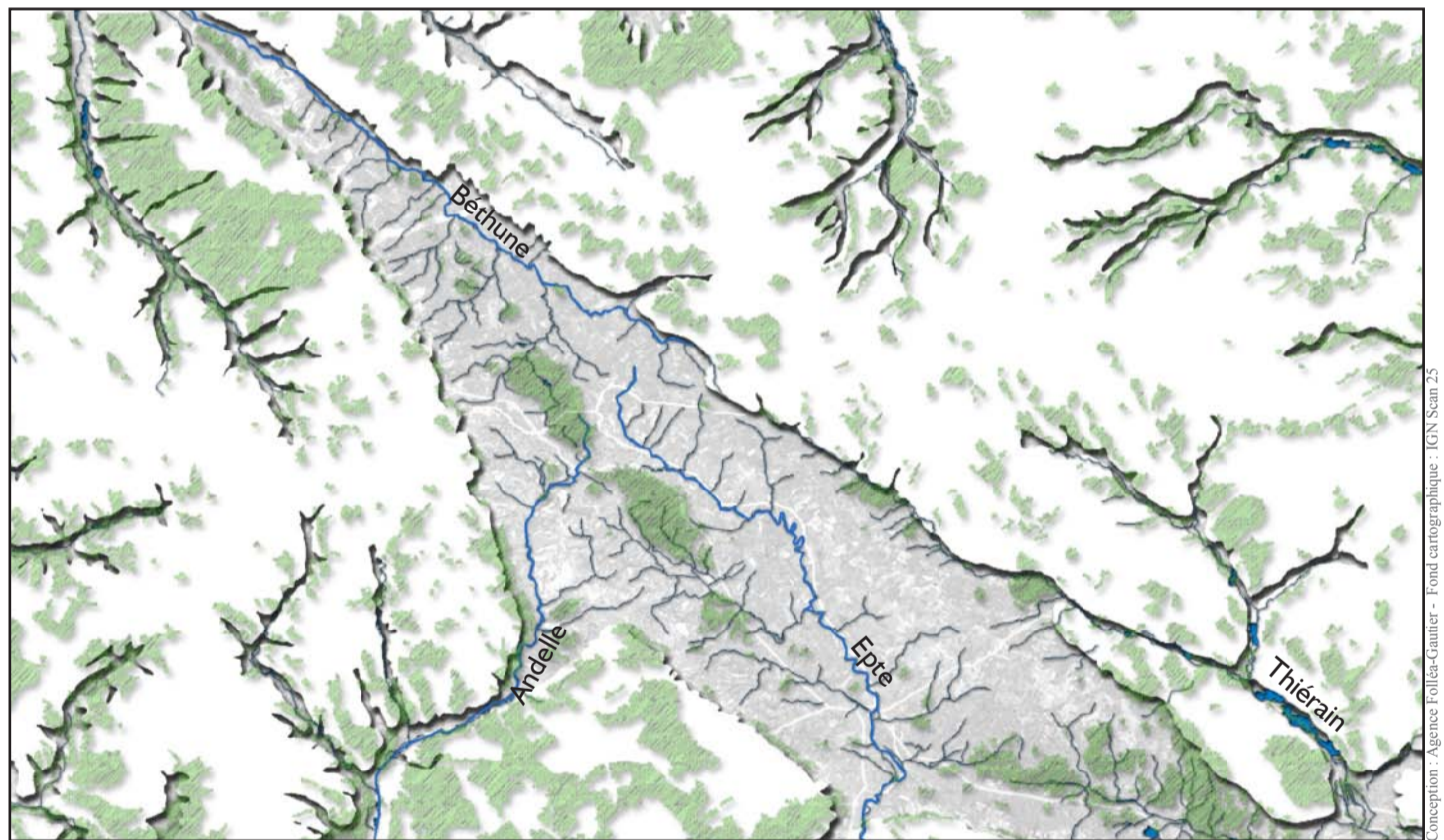
Ce phénomène s'accompagne d'un agrandissement des parcelles et la taille moyenne des exploitations est passée de 27,5 à 50,8 ha entre 1979 et 2000.

L'ensemble se traduit par une disparition progressive des haies qui accompagnaient les prairies et par une raréfaction des vergers, dont les surfaces ont été divisées par dix depuis la Seconde guerre mondiale.

Parallèlement à ces évolutions dans l'occupation du sol, on constate une déprise agricole très forte sur les pentes les plus raides. Les pelouses calcaires riches d'espèces végétales rares disparaissent sous les friches et les boisements. Les parcours à moutons qui les maintenaient ouvertes se perpétuent dans le Haut-Bray mais tendent à disparaître.

### Des espaces naturels préservés

Parcourue par un réseau hydrographique très dense, la boutonnière du pays de Bray possède des milieux particulièrement humides aux caractéristiques bien spécifiques : sols hydromorphes, marais, forêt humides, landes, prairies humides, mégaphorbiaies, roselières et tourbières. Leur valeur écologique est largement reconnue et certains d'entre eux sont classés au titre de Natura 2000 comme les secteurs dits du «Bray humide» et des «Cuesta nord et sud».



Le réseau hydrographique de la boutonnière du pays de Bray, une densité exceptionnelle de petits ruisseaux



Entre Fry et le Mesnil-Lieubray, coteaux en prairie surmontés par la forêt. (2009 - commune du Mesnil-Lieubray)

Sur les reliefs et sur la ligne de crête qui entoure la dépression, des boisements dominent les escarpements et signalent la proximité des grandes forêts de Lyons et d'Eawy. Au cœur de la boutonnière, la forêt de Forges les Eaux constitue la principale forêt en dehors de quelques petits boisements épars qui ponctuent l'espace agricole.

La forêt de Forges, essentiellement privée, s'étend sur 25 km<sup>2</sup>. Futaie de feuillus à l'origine, elle a depuis quelques dizaines d'années été largement enrésinée, stérilisant les sols et posant des problèmes pour le renouvellement de ses peuplements forestiers.



## Un habitat dispersé sur le territoire

L'habitat traditionnel dans la boutonnière est spontanément dispersé. Cette dispersion a été favorisée par l'accès facile à l'eau, en particulier sous forme de sources, qui caractérise l'ensemble de ce territoire. Chaque ferme se fond dans le paysage, dissimulé dans le bocage et si tout le territoire est habité, il semble peu construit tant la végétation est dense.



Village de Nesle-Hodeng, isolé au coeur des prairies de la boutonnière. (2009 - commune de Nesle-Hodeng)



Village aux rues jardinées à Saint-Pierre-ès-Champs, sur la limite régionale Haute-Normandie/Picardie. (2009 - commune de Saint-Pierre-ès-Champs)

Les villages sont localisés pour la plupart dans le Haut-Bray, et les Côtes de Bray, là où les cultures dominent. Regroupées autour de l'église, les habitations restent distantes les unes des autres, enveloppées de jardins et de prés-vergers. Cette configuration donne un caractère très jardiné aux villages, dont les espaces publics autour de la route sont bordés de bandes enherbées et de plantations fleuries, débordant des jardins privés.

Les constructions traditionnelles utilisent prioritairement la brique. Ponctuellement, elle s'associe à d'autres matériaux locaux comme le calcaire ou le grès ferrugineux.

Les constructions récentes abandonnent, en règle générale, les matériaux locaux pour l'utilisation de techniques standardisées du parpaing et de l'enduit clair. Cet appauvrissement de l'architecture, malheureusement très courant, a néanmoins un impact faible, dans le paysage, grâce à la forte densité du bocage. En revanche, les normes imposant de nouveaux bâtiments agricoles peuvent poser problème, notamment par la taille démesurée de ces constructions, qui ne peuvent plus se dissimuler derrière la végétation. De plus, les matériaux employés, le plus souvent en bardage métallique, et leur couleur (trop claire) rendent le bâtiment très visible et très prégnant dans le paysage.

Habitations      Bâtiments de fermes et hangars agricoles



A Gancourt Saint-Etienne, les bâtiments agricoles (en jaune) sont aujourd'hui disproportionnés par rapport aux volumes des habitations. (Bd Ortho 2008 - commune de Gancourt-Saint-Etienne)



Trois villes principales s'échelonnent régulièrement dans la boutonnière : Neufchâtel-en-Bray, Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray. Chacune a développé une industrie dont les produits ont fait la renommée du pays de Bray, à l'échelle nationale. Neufchâtel exporte ses fromages, Forges-les-Eaux fut réputée pour ses ferronneries et ses faïences et à présent pour ses eaux thermales et Gournay s'est rendue célèbre par son «petit suisse».

A l'écart des grandes métropoles et des sites touristiques majeurs, ces villes, dont les centres anciens possèdent un charme certain, n'ont pas encore complètement revalorisé leurs espaces publics ou leurs façades urbaines. Aussi leur image est-elle un peu endormie, malgré leur histoire et leur renommée.



La place centrale de Gournay-en-Bray, rénovée récemment. (2009 - commune de Gournay-en-Bray)



La zone d'activité de Neufchâtel-en-Bray s'implante sur les prairies humides au bord de la Béthune. (2009 - commune de Neufchâtel-en-Bray)

Ce sont elles qui concentrent les plus fortes pressions foncières sur leurs périphéries, même si cela reste modeste au regard des grandes villes de la Seine-Maritime. Il n'empêche que les zones d'activités fragilisent les abords de la ville dès lors qu'elles sont implantées de façon totalement autonome comme sur la périphérie de Forges-les-Eaux et Neufchâtel-en-Bray.

Malgré la cinquantaine de kilomètres qui séparent Neufchâtel - en-Bray et Gournay-en-Bray de Rouen, le Pays de Bray s'avère être dans l'aire d'influence rouennaise. Ceci a pour conséquence le développement de petites extensions de villages notamment au sud-ouest de la boutonnière.

Cet effet de péri-urbanisation a été amplifié avec l'arrivée de l'autoroute A 28 mettant les communes situées à proximité de cet axe à moins d'une demi-heure du centre de Rouen.

Dans le pays et en dehors des zones d'influence de l'autoroute, on trouve quelques zones au développement urbain accéléré comme à Cuy-Saint-Fiacre, commune voisine de Gournay-en-Bray. On assiste dans cette commune à l'apparition de véritables continums urbains.



A Cuy-Saint-Fiacre, on assiste à l'apparition de véritables continums urbains constitués au gré des constructions de maisons individuelles. (Bd Ortho 2008 - commune de Cuy-Saint-Fiacre)



## LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

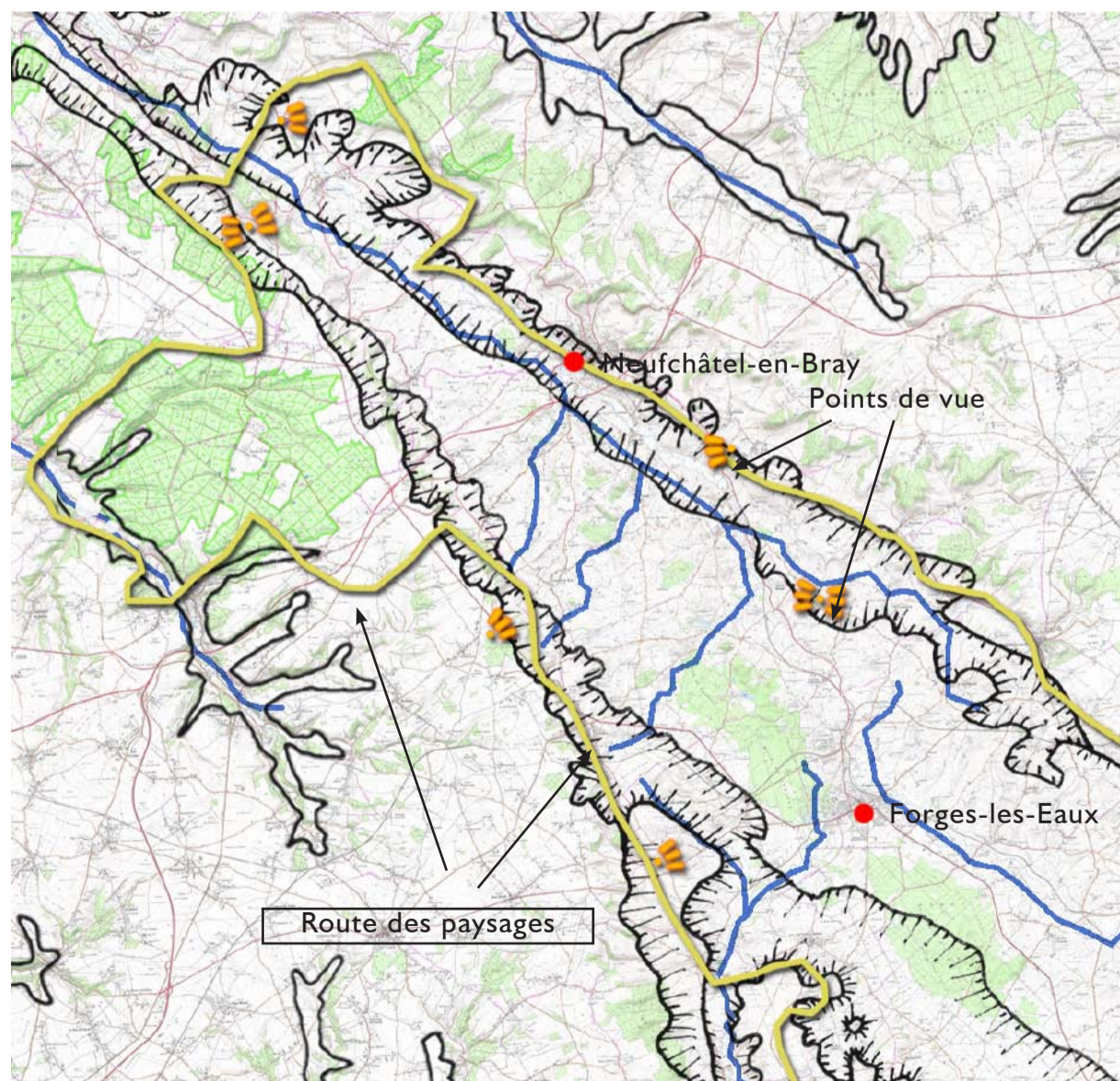
### Des routes et des infrastructures discrètes

La boutonnière du pays de Bray, par sa morphologie, constitue une zone de passage entre Dieppe et Beauvais, et par extension Paris. C'est pourquoi la ligne de chemin de fer Paris-Dieppe parcourait la boutonnière de part en part avant d'être en partie désaffectée. Aussi, les grandes routes sont nombreuses à parcourir le territoire. Toutes s'adaptent au terrain naturel, suivant les ondulations des collines et des cuestas. Même l'autoroute A 28, la plus importante d'entre elles, suit le terrain naturel sans créer de terrassements trop importants, restant très discrète dans ce paysage sensible.



L'autoroute A 28 dissimulée dans la végétation à proximité de Neufchâtel-en-Bray. (2009)

Néanmoins, de nouveaux tracés de routes apparaissent en contournement des villes, dont les tracés ne tiennent pas toujours compte de la morphologie du site, comblant des vallons de remblais et formant des déblais sur les coteaux. Un projet est en cours à Gournay-en-Bray. Le pays compte également de nombreux itinéraires touristiques dont une «route des paysages» qui fait le tour de la boutonnière avec de nombreuses haltes aménagées, offrant des vues panoramiques et des tables d'orientation. Une partie de la voie ferrée Gisors-Dieppe est transformée en «avenue verte», axe cyclable qui relie le pays de Bray à la côte d'Albâtre et, au-delà, fait le lien avec les green-way en Angleterre.



Le plan de la route des paysages.



L'«Avenue verte», une piste cyclable qui emprunte l'ancienne voie de chemin de fer entre Serqueux et Dieppe. (2009 - commune de Beaubec-la-Rosière)



# ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

## LES VALEURS PAYSAGÈRES

### Les zones humides et les pelouses calcaires, des espaces naturels de grandes valeurs

- Patrimoine écologique et paysager.
- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public .
- Entretien des ouvrages hydrauliques.
- Gestion des pentes pâturées sur les côtes du pays de Bray.



Pelouse calcaire sur les coteaux en cours de reconquête par la friche.



La butte de la Ferté-Saint-Samson, une butte-témoin surmontée d'une motte féodale : un site historique emblématique.

### Les cuestas, les portes des vallées et les buttes

#### témoins, des reliefs repères de la boutonnière du pays de Bray :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation de la ligne de crête boisée.
- Maintien des espaces ouverts sur les pentes par le pâturage ou les cultures.

### Les structures végétales du bocage, une trame

#### identitaire :

- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien d'un petit parcellaire en évitant le regroupement des parcelles.
- Proposition d'un choix d'essences végétales adaptées pour les haies.
- Transmission des savoirs-faire pour la réalisation des haies à galons.



Le cloisonnement des prairies et des champs par les haies donne une profondeur à la lecture de ce paysage de bocage.



## LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Les vergers sont de plus en plus rares sur les pentes. Ils se maintiennent encore à peu près, en proximité des villages.

### La disparition des vergers et des prés sur les pentes :

- Soutien à l'entretien et à la revalorisation des espaces agricoles en pied de coteau, lutte contre l'enfrichement.
- Programme de replantation ciblée de vergers.

### L'implantation des nouveaux hangars agricoles :

- Préconisation pour les choix de matériaux des bâtiments.
- Replantation de haies arborées en enclos.



Bâtiments agricoles trop clairs et absence d'un enclos végétal.

### L'implantation et l'aménagement des zones d'activités :

- Aménagement des espaces publics dans des dispositions environnementales.
- Création de lisières urbaines autour des zones d'activités.
- Recul d'implantation par rapport aux rivières et aux zones humides.

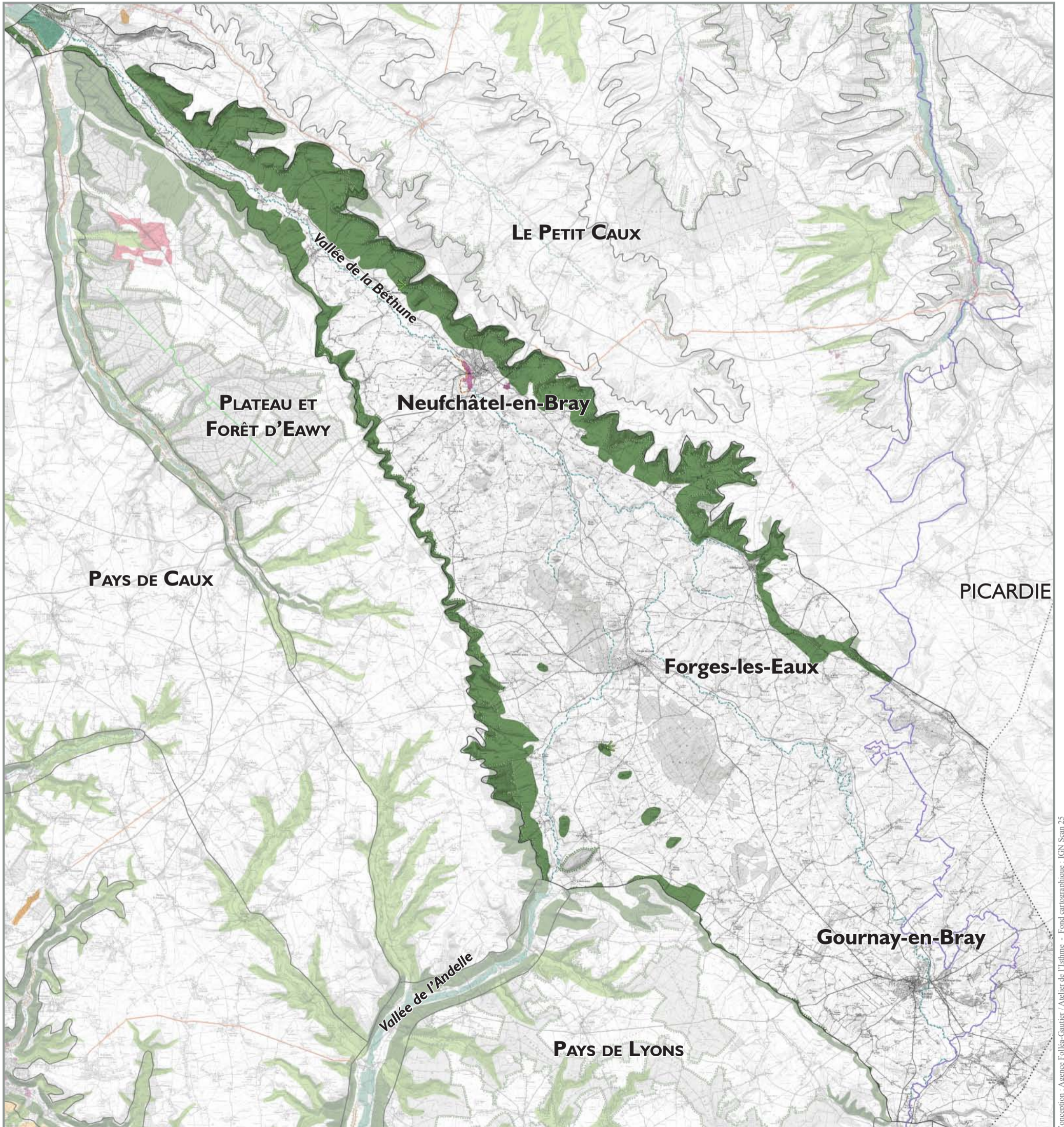


Les bâtiments de la zone d'activités viennent se coller à la rivière et occupent les prairies humides de la vallée.



# CARTE DES ENJEUX N°23 : LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE BRAY

Légende des enjeux en dernière page



0 5 10 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme - Fond cartographique : IGN Scan 25